



Trait d'union Juin 2018

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

MOT DU MAIRE

L'été

Ecoles

Il est paradoxal de consacrer un premier thème aux écoles alors que la saison estivale est surtout associée aux vacances. Mais cet été 2018 va marquer un changement important avec la fin de l'école du mercredi matin et le retour à la semaine de 4 jours. Finis les mouvements aux alentours des 2 écoles le mercredi matin ! Finis aussi les horaires variables de la fin de journée ! Mais finis aussi les TAP (Temps d'activités périscolaires) qui ont globalement satisfait les parents et les enfants ! Que les intervenants (employés municipaux, animateurs MJC, intervenants extérieurs) soient ici chaleureusement remerciés, en particulier ceux et celles qui ont permis à nos enfants de découvrir de nouvelles activités. Qui aurait dit, par exemple, que certains garçons aient un tel intérêt pour la couture !

Vigilance

- Canicule : Préservez-vous des trop fortes chaleurs, pensez à aérer la nuit et à boire suffisamment d'eau et veillez sur vos proches et vos voisins.

- Sécurité des maisons : N'oubliez pas que vous pouvez signaler vos absences prolongées à la gendarmerie qui organise dans ce cas-là une veille régulière sur votre maison.

Espaces verts

En cette saison où tout pousse, nos employés municipaux consacrent une part importante de leur temps à l'entretien de nos espaces verts. Rappelons que notre commune a souscrit depuis plusieurs années un plan de réduction en vue de l'élimination complète des produits phytosanitaires. De ce fait, nos espaces collectifs retrouvent davantage de verdure, dans le respect de la biodiversité. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain Trait d'Union.

14 juillet

Les sapeurs-pompiers reprennent la formule qui avait eu un grand succès l'an dernier : fête et bal populaire sur la place de la Bascule avec, vers 23 heures, le feu d'artifice offert par la municipalité. Encore une belle fête en perspective !

Je vous souhaite de bien profiter de cette période estivale,

Noël Ancian

LA MAIRIE VOUS INFORME

-Plan canicule, registre d'inscriptions :



Dans le cadre du plan canicule et chaleurs extrêmes, le Maire informe que la population doit faire une demande écrite d'inscription dans le registre. Sont concernées : les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées et les victimes de guerre, résidant à leur domicile. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ceci doit permettre d'organiser un contact périodique, d'apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. Ce registre est un document confidentiel. Des formulaires sont disponibles à la Mairie.

-Fleurissement de la commune : merci aux participants qui cette année encore se sont montrés très enthousiastes. La matinée s'est terminée autour d'un petit moment convivial toujours apprécié.

-Dates des prochains conseils municipaux.

Lundi 9 juillet à 20 heures en mairie principale.

-Vos prochains articles avant le 27 juillet pour une distribution du prochain Trait d'Union fin Août.

CIVISME :



Un point commun ?... tous ont un/des voisin(s)...
...à chacun de nous de respecter les jours, horaires, consignes,
etc...pour que la liberté de tous ne nuise à aucun.

-Utilisation des engins bruyants:

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Rappel : par arrêté préfectoral du 30 juin 2008 **il est interdit de brûler des déchets végétaux** ou de toute autre nature, sous peine de poursuites.

-Les poubelles : Noires ou jaunes, petites ou grandes, quelles que soient les saisons, les jours, le temps...**elles doivent être stockées chez vous après les collectes.**

-Fermeture mairie principale : elle sera fermée les samedi 14 juillet (férié) et 25 août. Sous réserve d'autres fermetures exceptionnelles.

-Permanences de l'adjoint à la sécurité et aux associations :

M Sylvain Marion adjoint à la sécurité et aux associations, assurera une permanence à partir du 6 septembre en mairie principale les jeudis matins (sauf en cas d'impossibilité pour raisons professionnelles) de 8h30 à 10h30 sans rendez-vous.

-Pratico-pratique : Lorsque des marchés festifs ou manifestations diverses sont organisés place de l'Alambic, le parking est rapidement saturé. Sachez qu'il y a un chemin piétonnier qui vous permet de relier en quelques minutes le parking de l'Alambic au parking du Colombier, en passant derrière l'école et en longeant le parcours de santé.

CULTURE :

Cette saison qui s'achève fut marquée par de l'éclectisme, de l'humour et de la poésie. Nous avons accueilli 9 spectacles soit 14 représentations et un peu plus de 1560 spectateurs. Des formats originaux ont été mis en avant avec Le Ballet du Montreur et « le spectateur acteur », le ciné concert avec Le Bleu des Arbres, un voyage sur les océans pour les scolaires avec Le Bateau, du Beat box avec Kosh, une « vraie fausse conférence » loufoque avec Eloge de la Pifométrie ou bien de l'humour en chanson avec des génies du mot comme Vincent Roca et Wally...

Les petits comme les grands ont pu y trouver leur compte. En effet, la nouveauté de cette année fut l'introduction des spectacles « Ados-Adultes » qui ont connu un grand succès.

Nous allons faire encore mieux pour la saison 18-19 !

Ce que vous réserve la saison culturelle 2018-2019 :

Nous allons garder le même format que cette année avec 5 spectacles familiaux, 4 pour adultes-ados et 1 pour les scolaires mais avec des nouveautés et des surprises...

Afin de vous proposer des spectacles encore plus audacieux, nous avons choisi de nous associer à deux communes pour 3 événements en commun : L'Arbresle et Bully.

Fini les télescopages avec les spectacles de la saison culturelle de l'Arbresle, vous pourrez désormais assister aux deux saisons sans aucune gêne d'horaires ou de dates !

Nous avons mis nos ressources en commun pour présenter :

-Un spectacle avec un artiste connu du grand public qui se déroulera à la salle Claude Terrasse à l'Arbresle.

-Un spectacle familial original pour Saint Germain Nuelles que nous accueillerons dans notre petite salle conviviale et intimiste sur 3 séances.

-Un spectacle musical en extérieur à Bully pour clôturer la saison.

Exclusivités :

-Le SAMEDI 8 SEPTEMBRE // Forum des Associations : Nous avons décidé de privilégier nos abonnés en ouvrant la vente des billets uniquement aux abonnements. Les billets à l'unité seront mis en vente le lundi 24 septembre.

-Le VENDREDI 14 SEPTEMBRE // Présentation des saisons : Une soirée aura lieu à la salle Claude Terrasse dans une ambiance festive et chaleureuse. La présentation de chaque spectacle des deux saisons culturelles ainsi que des événements mutualisés sera suivie par un concert et un verre de l'amitié.

Nous avons hâte de vous dévoiler ce programme mais pour cela il faudra attendre la fin août afin de découvrir la nouvelle plaquette de programmation dans vos boîtes aux lettres !

ECOLES ET PETITE ENFANCE:

Inscription pour la rentrée 2018-2019, il faut passer en mairie avec **vosre livret de famille et un justificatif de domicile** pour inscrire vos enfants dans l'une des écoles de la commune (école de Nuelles pour le territoire de Nuelles et école du Colombier pour celui de Saint Germain). Ensuite vous devrez prendre rendez-vous auprès de la directrice/du directeur pour finaliser la démarche.

Petite enfance: pour les familles qui font garder leurs enfants, (n'ayant pas l'âge d'être scolarisés), par une assistante maternelle de la commune, une aide est octroyée suivant le quotient familial. Renseignements en mairie.

COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES :

-Le Trait d'Union : mais comment arrive t-il dans vos boites aux lettres ?

L'association « Arc en Ciel » sous la houlette de sa présidente Jacqueline Bahier, organise tous les deux mois la distribution des Trait d'Union. Ce sont 22 tournées donc personnes, qui distribuent à pieds les 930 exemplaires quelle que soit la saison.

-Futures cérémonies du 11 Novembre : le Centenaire. Elles se termineront au bourg de Nuelles où aura lieu parallèlement une exposition. Si vous souhaitez participer au groupe de travail pour organiser cette cérémonie, et/ou prêter des documents pour l'exposition/ objets/photos/ etc... en lien avec la grande guerre, merci de contacter Béatrice (04 74 01 51 85). Prochaine réunion : le vendredi 7 septembre, 20h30 en mairie principale.

-Fêtes des voisins 2018: si le cœur vous en dit, prenez la plume, faites des photos et envoyez le tout par mail en mairie à l'intention de Béatrice. Merci et belles futures fêtes des voisins !

DIVERS :

-Autorisation de Sortie du Territoire (AST):

Depuis le 15 janvier 2017 les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doivent être munis : -d'une pièce d'identité valide, - d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en fonction des exigences du pays

de destination, -d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale, - d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. L'AST prend la forme d'un formulaire accessible sur le site www.service-public.fr et à remettre complété et signé au mineur.

-Demande de passeport ou de CNI :

Attention : le seul site officiel pour faire les pré-demandes de passeport et/ou de carte nationale d'identité est le suivant: www.ants.gouv.fr . Plusieurs personnes ont été « escroquées » en se dirigeant vers d'autres sites, tels que : vos.demandes.com ou annuaires-mairies.fr. Sur ces 2 sites, les démarches sont payantes !

-Délivrance des cartes nationales d'identité.

Suite à une décision officielle, depuis le 21 Mars 2017, seules 36 mairies du département du Rhône peuvent délivrer les cartes nationales d'identité. La commune de Saint Germain Nuelles n'est plus en mesure de le faire. Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil. Les deux mairies les plus proches équipées du dispositif sont: la Mairie de L'Arbresle et la Mairie du Val d'Oingt 1 avenue du 8 Mai 1945 Le Bois d'Oingt 69620 VAL d'OINGT. **ATTENTION PRENDRE RENDEZ-VOUS AVANT DE VOUS RENDRE DANS CES MAIRIES**

Nous restons à votre écoute en cas de besoin.

Liste des communes équipées dans le Rhône :

Anse, Beaujeu, Belleville, Bron, Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, Ecully, Givors, Gleizé, L'Arbresle, Lamure-sur-Azergues, le Bois d'Oingt, Limonest, Lyon, Meyzieu, Mornant, Neuville-sur-Saône, Oullins, Rillieux-la-Pape, Saint-Genis-Laval, St-Laurent-de-Chamousset, St-Priest, St-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tarare, Tassin-la-Demi-Lune, Thizy, Vaugneray, Vénissieux, Villeurbanne, Villefranche-sur-Saône et prochainement Amplepuis.

CNI la Pré-demande en ligne : Il est important d'effectuer une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/>

Cette démarche gratuite permet la saisie préalable de toutes vos données (état civil et adresse) et constitue un gain de temps pour tous. **Le document imprimé sera à apporter en mairie pour finaliser le dossier** avec les pièces justificatives demandées et éventuellement le timbre fiscal qu'il vous est également possible d'acheter en ligne.



Pensez à prendre contact avec la Commune auprès de laquelle vous souhaitez déposer votre dossier, sur site Internet ou par téléphone, car votre accueil s'effectue le plus souvent sur rendez-vous uniquement.

Vous pouvez retrouver la liste des pièces justificatives à fournir en fonction de votre situation, ainsi que d'autres informations complémentaires sur le site : <https://www.service-public.fr/>

-CCPA : Ouverture plateforme de compostage de l'ouest lyonnais

Cette opération est réservée aux particuliers du territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Que deviennent vos déchets verts déposés en déchèterie ? La plateforme de compostage de l'ouest lyonnais vous ouvre ses portes pour répondre à vos questions et vous propose ses services ! Déposez vos déchets verts et repartez avec du compost !

En effet, depuis le début du printemps, la plateforme est ouverte les vendredis après-midi de 14H00 à 17H00 des semaines paires. Vous pourrez venir gratuitement déposer vos déchets verts à la plateforme de compostage. Pour cela, il vous suffit simplement de montrer votre carte de déchèterie lors de votre passage auprès des salariés du site.

Par la même occasion, une vente de compost est réalisée sur la plateforme. Ce compost est fabriqué à partir des déchets verts collectés dans les 2 déchèteries du territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Vous pourrez donc repartir avec du compost naturel et local !

Détail des dates d'ouvertures :

-vendredi 7 septembre 2018 de 14H00 à 17H00

-vendredi 21 septembre 2018 de 14H00 à 17H00

-vendredi 5 octobre 2018 de 14H00 à 17H00

-vendredi 19 octobre 2018 de 14H00 à 17H00

La plateforme de compostage est fermée les mois de juillet et août 2018.

Limites d'apports : tous types de déchets verts sont autorisés. Volume de déchets en remorque ou équivalent d'au moins 1 m³. Tarif et moyens de paiement du compost : 40 € TTC/T en chèque ou en espèces. Autres produits à la vente : terre amendée et broyât de bois pour paillage. Lieu : Chemin de Cassefroide / route de Lentilly 69210 LENTILLY Coordonnées du responsable du site : 07 62 70 46 95 ; compostouestlyonnais@ouestlyon.fr

Coordonnées CCPA : 04 74 01 95 63 anthony.henry@paysdelarbresle.fr

-Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

-Agence de l'eau : la qualité des rivières sur Smartphone et Tablette



Pour la première fois en France, toutes les données sur la qualité des eaux des rivières peuvent être consultées depuis un smartphone et une tablette sur le terrain

Une vision nationale des cours d'eau en bon état. Une carte interactive permet de savoir si le cours d'eau sélectionné est en « très bon état » (en bleu), « bon état » (en vert) ou encore en « mauvais état » (en rouge).

Tous les paramètres témoins de la santé d'une rivière : poissons, invertébrés, micro-algues, polluants chimiques, acidité...

L'application donne accès à toutes ces données qui sont le fruit des analyses menées sous la responsabilité des agences de l'eau dans le cadre du système d'information sur l'eau et du schéma national des données sur l'eau. Les agences assurent le suivi de la qualité des rivières constitué d'un réseau de 5000 stations de surveillance. Elles collectent plus de 10 millions de données individuelles sur l'état des cours d'eau, chaque année.

Depuis 2016, l'application intègre une nouvelle donnée : les espèces de poissons qui circulent dans les rivières de France.

À partir de la carte interactive, les espèces de poissons sont recensées. Pour chacune, l'application affiche une photo et délivre des informations sur sa répartition géographique, sa biologie mais aussi sur sa protection. Les données (agences de l'eau et AFB – ex ONEMA) sont issues de 2500 sites de pêche sur l'ensemble du territoire.

Testez vos connaissances sur l'eau

Un quizz permet de tester et améliorer ses connaissances sur l'eau, l'impact du changement climatique, la qualité des rivières... Partagez les informations sur Facebook, Twitter ou par mail.

RUBRIQUE ECONOMIQUE :

A tous les acteurs économiques de la commune, vous démarrez une nouvelle activité sur la commune, vous êtes déjà installés mais avez des nouveautés à présenter, cette rubrique vous est réservée. Merci d'envoyer vos articles à mairie@mairie-sgn.fr

-Entreprise EB élagage/terrassment :

Basée sur la commune de Saint Germain Nuelles, l'entreprise EB élagage / terrassment se met à votre disposition pour toutes interventions arboricoles sur cordes :

- taille raisonnée, -abattage par démontage toutes hauteurs, - enlèvement des nids de chenilles processionnaires (eco-pieges) - haubanage, -entretien de vos espaces arborés avec la possibilité de mettre en place un plan de gestion de vos jardins.
- diagnostic sanitaire,
- créations paysagères etc....

Le respect du végétal est primordial, c'est pourquoi l'entreprise EB élagage / Terrassement agit selon les saisons et les périodes d'interventions. Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter, avec EB, vous aurez une prestation de qualité, proposée par un professionnel qualifié et soucieux de la bonne santé de vos arbres.

Tel : 0621533850 .

Mail: enzoarborist@icloud.com

Enzo Bourgeois, Arboriste grimpeur diplômé du Certificat:
"Taille et soins aux arbres."

-Studio d'enregistrement professionnel, de création Musicale & Graphique et d'enseignement

Arrivé à Saint Germain Nuelles en 2014, je fonde en janvier 2018 **Ougga Mougga**, studio d'enregistrement professionnel, de création Musicale & Graphique et d'enseignement (chant et guitare).

Plongé dans le monde la musique dès l'âge de 9 ans, mon parcours m'a conduit à suivre un enseignement musical dès l'adolescence. Formé notamment à l'ENM de Villeurbanne à la guitare et au chant, mon intérêt s'est depuis toujours porté sur la production musicale mais aussi sur le graphisme, me conduisant à suivre parallèlement des études d'ingénieur du son (au Grim, puis au studio de l'ENM) mais aussi d'art et d'infographie (à Emile Cohl)...

Au sortir de ces expériences, je fonde en 2001 une entreprise d'infographie dédiée au site web et à la communication pour les entreprises (logo, plaquettes etc...) toujours active à ce jour (www.plugnco.com).

En 2005 et parallèlement, je participe à une belle aventure qui me conduit sur un album de Björk au profit de l'UNICEF...

Mon histoire musicale se poursuit et en 2007, avec la co-écriture d'une chanson qui deviendra le générique de la série américaine culte « HEROES », suivie d'autres chansons pour divers éditeurs.

Toujours passionné et soucieux de partager mon expérience, j'intègre pendant près de 10 ans une école de musique pour y enseigner le chant et la guitare (EMA : Bourg-en-Bresse)...

Je mets aujourd'hui toutes mes expériences au service de vos projets les plus divers et serais heureux de vous accueillir au Studio **Ougga Mougga** pour de belles aventures artistiques au cœur des vignes ! A bientôt. Nicolas



Contacts: www.ouggamougga.com Nicolas PLACE
/ SARRO Tel: 061055 81 26
contact@ouggamougga.com

OUGGA MOUGGA

Studio d'enregistrement professionnel ► production musicale

► cours de chant et de guitare

► supports visuels pour les artistes et les entreprises...

LE COIN DES ASSOCIATIONS:

AMICALE DES SAPEURS
POMPIERS

DE SAINT GERMAIN NUELLES



A partir de 17h : -Grande échelle -Initiation aux gestes de premiers secours

-Porte ouverte de la caserne

-Bal

- Feu d'artifice vers 23h



Restauration, buvette
Place de la Bascule

TELETHON/ Thierry Perret :

A l'échelon national le TELETHON 2018 aura lieu les 07 et 08 décembre. Sur notre commune il se déroulera les 08 et 09 décembre avec au programme :- le samedi à partir de midi, tennis, vélo, match de basket (valide et handisport), jeux de société divers, stand buffet/ buvette, repas le soir et cela de midi à minuit. Puis le 9 décembre conjointement avec le marché de Noël, échelle des pompiers, lâcher de ballon et l'après-midi à organiser : concert à la salle ou à l'église (groupe communal ?) d'autres suggestions? Venez en discuter, une première réunion aura lieu le vendredi 06 juillet à 20h30 au foyer communal.

Thierry Perret

AMICALE CLOS DU COLOMBIER : 90ans !

La municipalité de Saint Germain Nuelles et l'Amicale du Clos du Colombier ont le plaisir de vous convier à un vin d'honneur offert à l'occasion du 90e anniversaire de cette association créée en 1928. Cette manifestation se déroulera le 21 juillet à 11 h sur le site de l'Amicale du Clos du Colombier, plateau sportif du Colombier.

ACCROCHE CHOEUR

La chorale Accroche Chœur commence un nouveau programme avec des chants du monde, contemporains, classiques, Le concert d'avril qui avait pour thème La Liberté a ravi notre fidèle public. Alors si vous avez des velléités de chanter, passez la porte de la Salle des Mariages de Nuelles les jeudis dès 20h, nous vous accueillerons... en chansons. Pour tout renseignement vous pouvez joindre Emmanuelle FAVRE au 06 41 61 60 86.

LES GRISEMOTTES

BALADE SOUS LES ETOILES, SAMEDI 21 JUILLET 2018 :

Cette balade offre une vision différente de la découverte des sentiers et permet de bénéficier de la douceur d'une soirée d'été.

Deux circuits : un circuit d'environ 8 km pour accueillir le plus grand nombre de marcheurs et intéresser de nouvelles familles. Et un plus long (environ 13 km) pour satisfaire les habitués à la randonnée.

C'est aussi une aubaine pour les vacanciers en séjour dans notre région.

Encadrée par les membres du club, cette balade conviviale est idéale pour vivre une agréable soirée au clair de lune.

Le départ s'effectuera de la salle polyvalente du Colombier à Saint Germain Nuelles à 21 heures 30.

Les inscriptions sont prises d'avance afin de faciliter l'organisation et permettre à tous de bénéficier du repas à l'arrivée, retrait de la fiche de participation le jour même à partir de 20 heures. Buvette.

Tarif avant le 18 juillet 2018 : 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants. Le soir de la randonnée à partir de 20 heures, adultes : 10 euros et enfants 6 euros.

Déroulement de la balade: départ en soirée avec accompagnement par les bénévoles du club qui vous guideront sur les deux circuits proposés. Un point relais en cours de randonnée puis un repas fraîcheur sera servi au fur et à mesure des arrivées à la salle (crudités, viandes, fromage et fruits). Prévoir une lampe de poche.

Inscription préalable recommandée (demandez le coupon d'inscription auprès du club, dans les mairies ou sur papier libre).

Nouvelle saison 2018-2019 : Pour vous permettre de préparer cette nouvelle saison et prendre part aux activités que nous proposons :

les vendredis rando - les dimanches rando - les griz balades - la marche nordique, le club sera présent le jour du FORUM des ASSOCIATIONS et vous convie aux PORTES OUVERTES le samedi 13 octobre 2018 en après-midi.

Consultez le site, demandez les informations auprès du club et venez aux journées d'accueil du club.

Contacts : les Grisemottes club pédestre 69210 Saint Germain Nuelles téléphone : 04 74 01 51 01 ou 04 74 01 21 08 ou sur le site : <http://www.lesgrisemottes-rando.org>

CARRIERES DE GLAY:

FÊTE DE LA PIERRE 2018

Depuis 2006, il est certainement écrit quelque part que, sur les deux jours programmés pour les Fête de la Pierre, il y aura toujours une journée d'orages malgré les changements de dates.

Oh Dieu, ta bénédiction est heureuse mais ta lumière nous serait plus favorable ! Saint Germinois, si vous connaissez une personne capable de faire le beau temps, transmettez nous ses coordonnées nous sommes preneurs. Maintenant, si un oiseau de mauvaise augure s'amuse à nous nuire, qu'il sache que nous ne baisserons pas les bras. Notre ténacité s'en trouve renforcée et nous l'aurons un jour, nous l'aurons le beau temps....

Le bilan émotionnel est très positif, nous avons reçu de nombreuses marques de sympathie et d'encouragements. Cette année, la fusion de la Fête avec le Congrès National des Compagnons Tailleurs de Pierre du Tour de France a été très réussie.

Le souvenir qu'ils emportent avec eux, dans toute la France, contribuera à la promotion de notre commune et de son dynamisme.

Nous remercions la municipalité pour son engagement et des élus qui se sont investis pour la réussite de cet événement qui restera gravé dans la pierre car en remerciement de l'accueil reçu, les Compagnons ont offert à la commune une sculpture des deux blasons réunis de SAINT GERMAIN et de NUELLES. Œuvre réalisée par un jeune de 18 ans, Monsieur GABIN, Compagnon actuel de la ville de TOURS. La cayenne de LYON a donné, pour la nouvelle construction de la salle voûtée enterrée, une arche de 3,5 m x 0,50 m composée de 7 claveaux sculptés. Cette arche ornera l'entrée de cette salle. Nous ne pourrons pas oublier ce mois de mai 2018.

Les exposants, malgré le mauvais temps du dimanche, ont renouvelé le plaisir de se retrouver dans la Carrière de Glay, et ont confirmé <<ne changez rien, vous avez trouvez la bonne formule, on retrouve chez vous une ambiance unique>>.

Un grand merci aux bénévoles et aux employés communaux qui nous ont aidé à réaliser cette manifestation, l'installation du site est un gros travail et sans eux cet événement n'aurait pu avoir lieu.

Daniel DI ROCCO

GYM'FORM

L'Association GYM'FORM reprend les cours le mardi 12/09/2018 de 19h30 à 20H30 au Foyer Communal de Saint-Germain.

Les cours d'entretien physique sont toujours assurés par Thierry TARDY (professeur de sport et sportif professionnel). Cette pratique associe posture et étirements à différents types de respiration pour tonifier, assouplir les muscles et le corps.

Pour les renseignements et inscriptions : nous serons présents au Forum des Associations le 08/09/2018. Tél : Majo BICHET : 04 74 01 04 50 ou Josiane GORDIEN : gordien.christian@orange.fr

CLASSES EN9!



Les 9 sortez de votre coquille, il est temps de constituer la bassecour !

Réunion des classes en 9 le 21 septembre à 20h30, salle de la Treille bourg de Nuelles. Inscrivez-vous par mail : classeen9sgn@gmail.com **VENEZ NOMBREUX**



DIVERS :

-Rencontre apéro de la Charrière 2018. Notre fête n'a pas pu s'organiser en juin. Malgré tout, une rencontre apéro entre voisines et voisins aura lieu le dimanche 23 septembre 2018 (sans repas). **RENDEZ VOUS** à MIDI place de la Charrière. Merci d'apporter apéro et amuse-gueules. Venez nombreux. Sylvie S.

-Patrimoine de Saint Germain Nuelles

Propose de parfaire notre connaissance de l'histoire de la commune. Entre autres sujets déjà évoqués lors de la cérémonie des vœux du Maire, l'inventaire des inscriptions gravées reste à terminer, en particulier sur le territoire de Nuelles.

Au fil du temps, plus d'une centaine d'inscriptions ont été relevées sur le territoire de Saint Germain. Pour la plupart, les photos sont à faire ou à refaire et sans doute y a-t-il d'autres découvertes à faire...

Ce travail fera ensuite l'objet d'une publication. Si vous avez une ou des inscriptions à nous faire connaître, vous pouvez appeler Stéphane Couzon tél : 06 64 98 52 94 stephane.couzon@enedis.fr ou Pierre Forissier 06 50 52 91 08 ou forissier.pierre@free.fr .

Vous pouvez prendre des photos de l'inscription et nous la faire suivre avec l'adresse du lieu et le numéro cadastral si possible. Nous allons référencer ces inscriptions à l'aide du numéro de cadastre.

Pour que cet inventaire soit le plus complet possible, il serait souhaitable que des personnes soient les référentes sur ce thème pour réaliser le quadrillage d'un quartier entier.

Pierre Forissier et d'autres ont réalisé une grande partie de cet inventaire sur le territoire de Saint Germain, cependant il peut y avoir des oublis et surtout il faut reprendre des photos numériques de toutes ces inscriptions qui sont actuellement des photos argentiques. Les référents actuels : Pierre Forissier collecteur de toutes les informations/ Stéphane Couzon inventaire du quartier de Conzy/ Chryste Imbert inventaire du quartier de Glay.

Faites nous savoir de quel quartier, vous souhaitez vous occuper!
Le patrimoine, UN HÉRITAGE DU PASSÉ POUR CONSTRUIRE
L'AVENIR ! Stéphane Couzon 06.64.98.52.94

-« Journées du Patrimoine 2018 – Pays de L'Arbresle ».

Pour la première fois, toutes les communes du Pays de L'Arbresle participeront cette année aux Journées du Patrimoine pour un total de 32 animations.

Au programme : visites guidées, animations musicales et médiévales, démonstrations de savoir-faire, parcours ludiques...

Un jeu-rallye sera également organisé avec, à la clé, une dizaine de lots à gagner !

Retrouvez toute l'actualité au fil des mois sur nos pages [Facebook](#) et [Twitter](#) « Journées Européennes du Patrimoine 2018 – Pays de L'Arbresle ».

-Les Mercredis-Découverte du Pays de L'Arbresle . D'avril à octobre 2018. Au fil des saisons...

Envie de découvrir des trésors cachés à deux pas de chez vous ou sur votre lieu de vacances ? De savourer des plaisirs simples à chaque saison ? De prendre un bon bol d'air ? De rencontrer des figures locales ?

Profitez du programme d'animations concocté chaque année, par l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle !

Mercredi 8 août (matin) La pierre dorée des Carrières de Glay à Saint-Germain-Nuelles

Informations pratiques Mercredis-Découverte

TARIFS : 4 € à partir de 5 ans. 2 € de 3 à 4 ans (dans le cas d'une animation adaptée à ce jeune public).

Chaque participant devra prévoir le matériel adapté à l'animation (chaussures de marche, bouteille d'eau...) et à la météo (chapeau, veste de pluie...).

Nouveauté 2018 : des animations inédites vous sont proposées certains samedis de l'année. Il ne vous reste plus qu'à réserver vos places !

Les animations du samedi :

Samedi 7 juillet (après-midi) : Découverte de la pratique du VTT à Saint-Germain-Nuelles

Samedi 29 septembre (après-midi) : Balade VTT des Carrières aux Lavoirs à Saint-Germain-Nuelles

Samedi 13 octobre (après-midi) : Lecture de paysage aux Carrières de Glay à Saint-Germain-Nuelles

Réservation/billetterie/ programme : sur www.arbresletourisme.fr rubrique « agenda / tout l'agenda / Mercredis-Découverte ».

Office de Tourisme et Espace Découverte du Pays de L'Arbresle
18-20, place Sapéon - 69210 L'Arbresle. Tel : 04 74 01 48 87

Ouvert toute l'année du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h. Fermé le jeudi d'octobre à mai.

Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.

La CCPA met à disposition des **associations uniquement, gratuitement, sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à la CCPA qui prend en charge le nettoyage.

Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON
04.74.01.68.98 pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

-L'Arbresle : dates des collectes de sang :

Les collectes des jeudi 26 juillet et vendredi 27 juillet ainsi que du mercredi 22 août se tiendront à la salle du Colombier à Saint Germain Nuelles.

JUILLET

Dimanche	1	Amicale sapeurs-pompiers	Méchoui	Clos du Colombier
Samedi	7	Les Tontons Daniel	Pétanque musicale	Clos du Colombier
Samedi	14	Amicale sapeurs-pompiers	Bal du 14 juillet	Place de la Bascule
Samedi	21	Les Grisemottes	Randonnée sous les étoiles	Hall + cuisine
Du 26 au 27		EFS	Don du sang	SP

AOÛT

Mercredi	22	EFS	Don du sang	SP

SEPTEMBRE

Samedi	8	Mairie	Forum des associations de 13h30 à 17h30	SP



L'été approche, les vacances aussi ; nous allons les uns les autres partir pour quelques jours ou plusieurs semaines. Les facteurs aussi et ils seront remplacés par des confrères qui ne vous connaissent pas. Alors pour ne pas perdre votre courrier et faciliter le travail de tous, y compris des distributeurs d'informations municipales, **pensez à vérifier que votre nom est écrit lisiblement sur votre boîte aux lettres**. Merci

La petite rubrique du Développement Durable

Composteur : Vous avez acheté un ou deux composteurs auprès de la Communauté de Communes ou envisagez de le faire. Cette opération rencontre un fort succès et perdure jusqu'en 2019. Si vous souhaitez à nouveau acquérir un bac de compostage, c'est possible (dans la limite de 2 par foyer) ! Vous trouverez le formulaire sur le site de la CCPA, il est à accompagner d'un chèque de 20 € et d'un justificatif de domicile. Quelques trucs et astuces pour l'utilisation de votre composteur et pour réduire vos déchets de jardin :

1. Eviter vos allers-retours en déchèterie pour de simples feuilles mortes. Utilisez les dans votre composteur en mélange avec vos déchets de cuisine en réalisant « des lasagnes » afin d'humidifier votre compost.

2. Le compost réalisé peut être utilisé « 3 mois à 6 mois de maturation » en paillage au pied des arbres ou des plantes vivaces ou « 6 à 12 mois de maturation » en mélange avec de la terre pour toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur. Vous saurez que votre compost est mûr lorsqu'il n'y aura plus de vers de terre. Une fois qu'il n'y a plus de matière à dégrader, vos résidents changent de lieu de vie !

3. Le saviez-vous ? Le marc de café et les sachets de thé peuvent aussi être déposés dans votre composteur ! Ils représentent une réserve de matière organique non négligeable pour le compost. De plus, comme pour les Hommes, la caféine / théine activent les vers de terre et les rendent plus réactifs à la décomposition des déchets.